

Sommaire

« Voie d'avenir » : la comparaison des tracés a débuté	2
Cinq tracés encore possibles.....	3
Pour le choix final, d'autres éléments d'appréciation... ..	4
Un enjeu d'importance, un projet d'intérêt général	5
Contacts presse	6

« Voie d'avenir » : la comparaison des tracés a débuté

Dans le cadre du projet de désenclavement routier du nord du Lot, le comité de suivi de la concertation se réunit à nouveau ce jeudi 24 juin 2010. La grille comparative des cinq tracés possibles de la future « Voie d'avenir » sera présentée (*cf tableaux ci-joints*).

Elle met en évidence les atouts et handicaps de chaque tracé. Mais à ce stade de la démarche, il serait vain d'en tirer une quelconque conclusion sur le choix final qui sera fait par le Conseil général du Lot et le Conseil général de la Corrèze.

- **La concertation est engagée depuis un an**

C'était une promesse : le désenclavement routier du nord du Lot devait se faire dans la concertation.

En place depuis le 9 juillet 2009, le comité de suivi est présidé par Henri Colin, garant de la concertation.

Il réunit les deux conseils généraux, les élus du secteur (nord du Lot et sud de la Corrèze), les services de l'Etat, les représentants des associations de défense, des chambres consulaires, des syndicats (patronal et salariés), etc... Soit une soixantaine de personnes réunies dans un processus de co-élaboration visant à définir le meilleur compromis possible.

Le comité s'est doté d'une charte comme règle du jeu et ses membres se sont grandement impliqués tout au long de la démarche.

- **La 22^{ème} réunion aujourd'hui**

Aujourd'hui, le comité de suivi de la concertation se réunit pour la cinquième fois en un an. Ses membres se sont également retrouvés lors de 17 ateliers thématiques, permettant ainsi de franchir plusieurs étapes :

- le diagnostic partagé sur les enjeux et les contraintes (entre novembre 2009 et janvier 2010),
- la recherche des tracés possibles (de février à avril 2010),
- la définition des critères et la comparaison des différentes solutions (depuis avril 2010).

Cinq tracés encore possibles

Rappel : deux fuseaux, nord et sud, étaient à l'étude depuis un an, pour mieux rallier l'A 20 à partir de Vayrac. Les contraintes techniques et environnementales ont été finement étudiées sur l'ensemble de ces fuseaux. La prise en compte de ces contraintes a permis de situer les passages possibles, et de localiser cinq tracés envisageables. Le travail des membres du comité de suivi, réunis en ateliers a permis d'identifier huit sous variantes (*cf carte ci-jointe*).

- **69 critères pour comparer les différents tracés**

D'habitude, pour ce type d'étude préalable, seuls 3 ou 4 critères sont retenus pour comparer des tracés. Pour la « Voie d'avenir », le comité de suivi a souhaité **une méthode plus rigoureuse**.

C'est donc une grille très complète de 69 critères qui a été mise au point par le comité de suivi pour évaluer les caractéristiques de chaque tracé.

Pour chacun de ces critères, une cotation de référence a été établie puis les ateliers ont permis de noter toutes les divergences d'appréciation entre les membres.

Le résultat de tout ce travail se présente aujourd'hui sous la forme d'une grille complexe qui met en évidence des écarts d'appréciation mais aussi de nombreuses évaluations consensuelles des avantages et inconvénients propres à chaque solution.

S'il le souhaite, le comité de suivi aura la possibilité de se réunir à nouveau, en septembre notamment :

- pour d'éventuels compléments d'études,
- pour prendre connaissance des contributions de la "consultation citoyenne" qui s'est déroulée en avril et mai 2010.

Avant la décision finale des deux Conseils généraux du Lot et de la Corrèze qui doit intervenir en octobre.

- **Les études sur les itinéraires existants ont déjà été réalisées**

Par crainte des impacts potentiels de la création d'une nouvelle voie, certains membres du comité ont demandé à la place une modernisation des itinéraires existants.

Ce retour en arrière n'a pas été validé par le comité de suivi dans la mesure où l'étude de ces solutions a déjà été réalisée et a conclu à des non-faisabilités :

- la RD 720 (RD8 en Corrèze) butte notamment sur le verrou de Turenne,
- la RD 803 butte quant à elle sur la côte des Matthieu qui ne peut pas être franchie sans réaliser un ouvrage qui serait hors norme.

Abandonnées il y a plus de dix ans, ces solutions voient leurs faisabilités encore plus compromises aujourd'hui par l'urbanisation qui empêcherait la construction de déviations.

Ces itinéraires n'ont donc été maintenus dans la suite de la démarche que pour servir de référence, de comparaison, en ne prenant en compte que des aménagements sommaires en place.

Pour le choix final, d'autres éléments d'appréciation

En plus du travail du comité de suivi, les Conseils généraux auront d'autres éléments d'appréciation pour éclairer leur décision :

- le bilan de la "consultation citoyenne" : **deux réunions publiques** en avril 2010, un **registre d'observation déposé dans quatorze communes** en avril-mai 2010 avec 526 remarques au total (*cf diagramme ci-joint avec le nombre de remarques par communes*). Le bilan de toutes ces remarques sera fait en septembre.
- les contributions sur le **site Internet** spécialement créé www.voiedavenir.fr (les commentaires et les remarques déposées sur la cartographie interactive – *cf carte ci-jointe*),
- les **délibérations des communes** du territoire d'étude et des communautés de communes.

- **La suite ?**

Toutes les conclusions de ces multiples démarches pourront être présentées en octobre aux élus des deux Conseils généraux qui vont coordonner leurs décisions.

Ensuite l'étude d'avant-projet s'engagera sur le tracé retenu.

Tandis que le comité de suivi sera invité à poursuivre son travail.

La voie d'avenir c'est :

- une route à une voie dans chaque sens, avec des créneaux de dépassements dans les rampes ;
- une vitesse limitée à 90 km/h ;
- entre 2 000 et 3 000 véhicules par jour lors de la mise en service ;
- des mesures prévues pour intégrer au mieux la route dans son environnement.

Le désenclavement du nord du Lot : un enjeu d'importance, un projet d'intérêt général

L'amélioration de la desserte routière du nord du Lot vers l'autoroute A 20 est une nécessité. Les enjeux pour ce territoire sont multiples. Si les positions des membres du comité de suivi divergent sur l'importance de ces différents enjeux, ils se retrouvent sur l'importance de ce projet d'intérêt général.

Il s'agit de mieux relier à l'autoroute le **bassin économique** Bretenoux – Biars – Saint-Céré. Ce bassin représente le troisième pôle d'activité du département du Lot (avec des fleurons comme Andros ou Brown Europe) et il compte **35 000 habitants** (soit 20 % de la population lotoise qui est concerné).

Entre en ligne de compte dans le projet :

- le futur **parc d'activités du Haut-Quercy** entre Cressensac et Gignac,
- et **l'aéroport de Brive-vallée de la Dordogne**, en service depuis le 15 juin.

Il s'agit de prévoir le maillage de ces pôles de développement économique.

Par ailleurs, c'est un **itinéraire touristique** important, proche de la rivière Dordogne.

L'amélioration de **l'accès aux soins** et aux établissements de santé est aussi un enjeu, accru depuis la fermeture de la maternité de Figeac (qui vient s'ajouter à celle de Saint-Céré survenu il y a plusieurs années).

Enfin, il s'agit de renforcer la **sécurité routière** sur l'itinéraire RD 803 / RD 720. La déviation de Puybrun, actuellement en cours de chantier, en est le meilleur exemple.

- **Dernière ligne droite à Puybrun**

Parallèlement aux travaux du comité de suivi, le désenclavement du nord du Lot est déjà en route : le chantier de la déviation de Puybrun se poursuit. Durant l'été, les engins s'attaquent à la chaussée. Et parallèlement jusqu'à la fin de l'année, sont programmées la pose des glissières de sécurité et la réalisation d'écrans acoustiques. Le Conseil général est le maître d'ouvrage de ce chantier dont le coût est de 9,2 M€.

Concernant la déviation de Vayrac, les travaux devraient débuter en 2012.

L'objectif est d'avancer au maximum ces déviations avant de débiter la "Voie d'avenir" qui doit finir de relier le nord du Lot à l'A 20.

Contact presse

François Sançon, directeur des infrastructures et de l'aménagement au Conseil général du Lot

Tél. 05 65 53 40 00

Jean-Louis Barrère, chef du service Communication au Conseil général du Lot,

Tél. 05 65 53 41 20

Jean Daix, directeur du pôle Infrastructures et logistique au Conseil général de la Corrèze

Tél. 05 55 93 70 90

Jacques Spindler, directeur de la Communication au Conseil général de la Corrèze

Tél. 05 55 93 75 70

Annexes

- La grille comparative des cinq tracés possibles de la future « Voie d'avenir »
- La carte des cinq tracés
- Le nombre de remarques relevées sur les registres déposées en mairies
- La synthèse des contributions déposées sur la carte interactive du site www.voiedavenir.fr